

## Compte rendu du conseil de quartier Bel Air - Saint Louis du 12/06/2008

Le premier conseil du quartier Bel Air, La Manade, Saint Louis s'est tenu le jeudi 12 juin 2008 dans les locaux de l'école Paul Eluard. A cette occasion, les habitants et les élus ont pu échanger sur diverses préoccupations.

En introduction, Monsieur le Maire a fait état des grands dossiers de la ville. La station d'épuration, placée au dessus de la ZAC du Mazet, doit être opérationnelle pour février 2010 au plus tard. Le positionnement de la nouvelle équipe municipale concernant le complexe multisports : il s'agit d'envisager un nouveau projet mieux adapté à la capacité de notre commune compte tenu de la lourdeur des frais de fonctionnement.

Des choix en matière de logement s'imposent rapport aux attentes des habitants (250 demandes insatisfaites à ce jour) et de la nécessité d'être en capacité d'accueillir de nouvelles populations en lien avec les emplois créés sur la zone de Fos. L'engagement est pris d'utiliser au mieux le foncier dont dispose notre commune.

Viennent ensuite les questions et les remarques des habitants...

La sécurité routière dans la rue du 8 mai 1945, la rue Henri Leroy ou encore sur l'avenue du Port, l'utilisation du stade par les jeunes, l'installation de bancs aux abords du parc du Ponant, la fréquentation par les chasseurs, les promeneurs et les motos du bois François sont autant de points mis en discussion au cours de cette rencontre. On signale des problèmes d'inondation rue du 8 mai 1945 et rue Gibbon, un éclairage défectueux et le mauvais état de la voirie avenue Gabriel Péri, un rendez-vous est pris entre les habitants du quartier et Laurence Chabert, présidente du quartier Bel Air, La Manade, Saint Louis pour une visite sur le terrain...

Des plaintes concernant les gâbians : les bailleurs sociaux et la ville traitent cette nuisance au moyen de la stérilisation. Les moustiques en nombre important : Monsieur le Maire rappelle qu'un traitement respectueux de l'environnement et de la santé des personnes est utilisé pour la deuxième année pour un coût de 820 000 euros. Technique très liée aux conditions climatiques, la pluie en diminue les effets...

Le manque d'entretien des jardins près du château d'eau et autres remarques concernant la propreté de la ville et le cadre de vie. Le directeur des Services techniques prend note de ces demandes, rappelle cependant que les endroits cités ne sont pas tous à la charge de la commune. Les habitants demandent aussi à être associés aux projets élaborés sur leur quartier ce qui, comme ne manquera pas de le souligner Monsieur le Maire, correspond exactement à la démarche mise en place par la nouvelle équipe municipale. Une habitante évoque le manque de structures en capacité d'accueillir les jeunes et de leur proposer des activités correspondant à leurs attentes. Kader Sari, délégué à la jeunesse, est chargé de redéfinir les grandes lignes d'un projet dans lequel les jeunes seront associés aux décisions...

Depuis, Laurence Chabert, présidente du quartier et les services techniques se sont rendus sur place et de nombreux problèmes relevés ont été solutionnés :

- Mise en peinture des trottoirs dans le carrefour du 8 mai 1945 et de l'avenue Pierre Gabrielli, et dans le carrefour rue du 8 mai 1945 et rue Henri de Gibbon, interdisant le stationnement dans le but d'améliorer la visibilité des automobilistes.

- Débroussaillages effectués près du Domaine Saint Louis.

- Remplacement réitéré des cyprès manquants ou malades autour de la station de relevage à l'entrée du Domaine Saint Louis

- Le compte-rendu d'une étude pour la réfection de l'éclairage de Gabriel Péri est attendu pour la fin du mois de novembre

- Un diagnostic sur l'état du réseau de collecte des eaux sur l'avenue Pierre Gabrielli doit être réalisé par la Seerc.

Sans compter les nombreuses interventions par l'intermédiaire du numéro vert et les demandes traitées par les adjoints et le Maire lors des permanences...

Monsieur le Maire conclut en remerciant l'assemblée !